


**Volet B**
**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

 Réservé  
au  
Moniteur  
belge

**\*15143284\***

 Déposé au Greffe du Tribunal  
de Commerce de Liège - division Namur

le - 1 OCT. 2015

Pour le Greffe

N° d'entreprise : 0440597457

Dénomination

 (en entier) : **TAMCO**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

 Siège : avenue Frère Alexis Marie Gochet, 16 à 5060 Sambreville (Tamines)  
(adresse complète)

**Objet(s) de l'acte : Augmentation de capital - modification des statuts**

Extrait du procès-verbal dressé par le Notaire Kim Lagae, à Bruxelles, le 24 septembre 2015.

L'assemblée générale extraordinaire a décidé :

1.d'accepter la démission de Monsieur GEVERS Hubert, et lui donne décharge à compter du 24 septembre 2015 et de nommer comme deuxième gérant Monsieur GEVERS Denis, domicilié à Chaumon-Gistoux, rue de la Grippellotte, 31. Avec effet à compter du 24 septembre 2015.

2.d'augmenter le capital à concurrence de cent un mille quatre cent sept euros nonante-neuf cents (101.407,99 €) pour le porter de dix-huit mille cinq cent nonante-deux euros un cent (18.592,01 €) à cent vingt mille euros (120.000,00 €) par la création de 3.750 parts, libéré entièrement par un virement effectué à un compte spécial ouvert au nom de la société auprès de la BANQUE CBC de sorte que la société a, dès à présent, de ce chef, à sa disposition une somme de cent un mille quatre cent sept euros nonante-neuf cents (101.407,99 €).

Nous, Notaire, attestons que ce dépôt a été effectué conformément au Code des sociétés.

3.de modifier l'article 5 des statuts comme suit:

Article 5 : Le capital est fixé à cent vingt mille euros (120.000,00 €). Il est représenté par quatre mille cinq cents (4500) parts, sans désignation de valeur nominale, représentant chacune un quatre mille cinq centième du capital social.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Signé : Kim Lagae, Notaire

Déposés en même temps : une expédition avec deux procurations, une coordination des statuts.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/10/2015 - Annexes du Moniteur belge